

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Mille-Îles

ADOPTION DU BUDGET 2023-2024 SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC PUBLIC

AVIS EST DONNÉ que, conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Mille-Îles adoptera le budget 2023-2024 lors de sa séance ordinaire du 20 juin 2023 à 19 h, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

Le public est invité à assister à la séance ordinaire du conseil d'administration en présentiel.

Toute personne souhaitant poser une question en présentiel durant la *Période de questions du public* doit, au préalable, s'inscrire à cet effet en communiquant au Secrétariat général (secretariat.general@cssmi.qc.ca) et en indiquant :

- à quel titre s'adresse-t-elle aux membres du CA (parent, enseignant, membre du conseil d'établissement, citoyen, etc.); et
- la question qu'elle souhaite poser.

Conformément à la réglementation, seules les personnes inscrites au plus tard à 18 h le 19 juin 2023 peuvent poser une question durant le point *Période de questions du public*.

Donné à Saint-Eustache, ce 6^e jour du mois de juin 2023.

La secrétaire générale,

M^e Marie-France Dion

www.cssmi.qc.ca

Québec 